

Bordereau de pièces : dossier de vice caché

Le document à remplir au fur et à mesure.

La difficulté n'est pas de montrer le défaut, c'est de prouver qu'il existait avant la vente.

Véhicule _____	Immatriculation _____
Date de la vente _____	Date de découverte du vice _____
Kilométrage à la vente _____	Kilométrage à la découverte _____

Vos délais

Délai pour agir : 2 ans à compter de la découverte du vice, et non de la vente, article 1648 du Code civil.

Date limite d'action _____ (découverte + 2 ans)

Un délai butoir de 20 ans à compter du contrat s'applique par ailleurs, article 2232.

La première erreur à ne pas commettre : ne faites rien réparer avant expertise. Une réparation détruit la preuve que vous cherchez à établir.

1 Pièces de la vente

PIÈCE	OBTENUE LE	MANQUANTE
Certificat de cession signé et daté		☐
Annonce d'origine, capturée si encore en ligne		☐
Échanges écrits avec le vendeur, avant et après		☐
Preuve de paiement		☐
Coordonnées complètes du vendeur		☐

2 Pièces d'antériorité

Ce sont elles qui décident de l'issue du dossier.

PIÈCE	OBTENUE LE	MANQUANTE
Factures et carnet d'entretien remis à la vente		☐
Procès-verbaux de contrôle technique successifs		☐
Relevés de kilométrage datés		☐
Rapport d'historique du véhicule, daté		☐

Un rapport d'historique daté antérieurement à la vente constitue une pièce d'antériorité objective. Il ne remplace pas l'expertise, qui reste la pièce maîtresse.

3 Pièces techniques

PIÈCE	OBTENUE LE	MANQUANTE
Photographies datées du défaut		☐
Ordre de réparation ou devis détaillé		☐
Rapport d'expertise		☐
Pièces défectueuses conservées		☐

4 Pièces de procédure

PIÈCE	FAITE LE	MANQUANTE
Convocation du vendeur à l'expertise		☐
Mise en demeure, recommandé avec avis de réception		☐
Accusé de réception de la mise en demeure		☐
Justificatif de la tentative amiable préalable		☐

Convoquez le vendeur à l'expertise. Sans convocation, l'expertise n'est pas contradictoire et perd l'essentiel de sa force.

Suivi des cinq étapes

ÉTAPE	ACTION	FAIT LE
1. Figez l'état	Ne rien réparer, photographier, noter date et kilométrage	
2. Rassemblez	Réunir les pièces d'antériorité ci-dessus	
3. Expertisez	Amiable 600 à 800 €, judiciaire 4 000 à 5 000 €	
4. Mise en demeure	Recommandé avec avis de réception	
5. Action	Rédhibitoire ou estimatoire, article 1644	

Quelle action engager

L'article 1644 du Code civil laisse le choix entre deux voies.

- ☐ **Action rédhibitoire** : je rends le véhicule, le vendeur rend le prix. À privilégier si la réparation est disproportionnée ou si la sécurité est en jeu.
- ☐ **Action estimatoire** : je garde le véhicule et j'obtiens une réduction du prix, calée sur le coût des réparations.

Montant réclamé _____ €

Seuils de procédure

MONTANT DU LITIGE	CE QUI S'IMPOSE
Jusqu'à 5 000 €	Tentative amiable préalable obligatoire, article 750-1 du CPC
Au-delà de 10 000 €	Tribunal judiciaire et représentation par avocat obligatoires

Face à un vendeur professionnel

Si vous avez acheté à un professionnel, deux fondements s'ajoutent.

- ☐ **Garantie légale de conformité**, 2 ans à compter de la délivrance. C'est au professionnel de prouver que le défaut n'existait pas.
- ☐ Le professionnel est **réputé connaître les vices** du bien qu'il vend, ce qui facilite l'obtention de dommages et intérêts.

La clause « vendu en l'état » est sans effet face à un professionnel, et elle ne protège un particulier que s'il était de bonne foi.

Notes

Information à caractère général. Autoviza n'est pas un cabinet d'avocats et ce document ne constitue pas un conseil juridique.